

# BULLETIN FONCIER

N°03, ANNÉE 2010, GOMA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

## EDITORIAL

### L'accord tripartite devrait-il susciter des inquiétudes pour les chefs Terriens?

La signature des accords tripartites (RDC, Rwanda et le HCR), le 17 Février 2010, portant sur le rapatriement de plus de 50 000 réfugiés congolais à partir du Rwanda, suscite plus de crainte que d'enthousiasme envers certaines communautés dans les territoires de Masisi et de Rutshuru. Pour certains, le rapatriement sera synonyme d'une nouvelle compétition sur la terre, ou tout simplement une implantation forcée de ces réfugiés dont la nationalité est parfois remise en cause. C'est ce qui fait penser à un « agenda caché » conduit par certaines agences des Nations Unies, comme UN-HABITAT et HCR, qui s'investissent dans la résolution des conflits fonciers dans le cadre du retour.

Certes, le retour des réfugiés aura des répercussions sur la gestion de la terre, car le droit à la restitution ou à la compensation va se poser après une longue absence, ou simplement le besoin d'implanter les Congolais qui vont se retrouver sans terre pour plusieurs raisons (déchéance de droit, vente en détresse des terres, non reconnaissance des droits fonciers par les communautés...). Mais devrait-il conduire à un rejet simple de ces réfugiés ? Le débat doit être dépassionné et orienté vers la recherche d'une cohésion sociale après ces décennies d'affrontement armés et interethniques qui ont coûté la vie à des millions de personnes et retarder le développement socio-économique de la région. Aujourd'hui, des efforts se conjuguent entre acteurs nationaux et internationaux pour la reconstruction des zones affectées par les conflits armés; mais une telle entreprise doit s'accompagner d'une nouvelle vision de gestion foncière en dehors de toute féodalité, et orientée vers la solidarité et le développement. La contribution de tous les acteurs, politiques, coutumiers et sociaux sera requise pour relever le défi de la relance communautaire dans l'Est de la RDC, sans lequel le processus de stabilisation encore précaire risque de souffrir.



Prévenir et résoudre les conflits fonciers pour un retour durable des déplacés internes et des réfugiés à l'Est de la RDC.

L'assertion selon laquelle « la terre appartient à l'Etat » doit être conjuguée avec les réalités locales, notamment l'autorité coutumière, en vue d'arriver à des solutions durables et acceptées dans le processus de réintégration des réfugiés congolais dans leurs zones d'origine. Un travail de sensibilisation et d'information envers les communautés est nécessaire pour dissiper toute suspicion et jeter les germes d'une réconciliation. Mais ce travail doit être soutenu par une volonté politique à deux niveaux (provincial et national), notamment par une vision de politique foncière. Doit-on parler d'achat de terre pour permettre l'implantation de citoyens congolais vulnérables pendant que l'Etat s'arroge un droit inaliénable et imprescriptible sur les terres ?

**Oumar Sylla**  
Chef de Bureau  
UN-HABITAT Goma

**J'avais toujours dans ma tête que UN-HABITAT et le HCR travaillent pour donner nos terres à des non congolais ; maintenant je comprend qu'ils aident les communautés du Nord Kivu à vivre en harmonie et en paix,** propos d'un participant à l'atelier de sensibilisation à Kiwanja.

## I. MEDIATION FONCIERE

### Conflit sur l'exploitation de la colline VIJUKPA opposant les populations des localités de Buchama, Jida et Mbutchu, en Territoire de Djugu-Ituri



Cérémonie de compromis autour de la gestion de la colline Vijukpa entre les chefs des trois localités en Territoire de Djugu (UN-HABITAT-2010).

Chacune de trois localités de Mbutchu, Buchama et Jida, à majorité Lendu, dans le Groupement de Fataki, revendique l'appartenance de la colline de Vijukpa qui sert pour l'extraction de pierres de construction, des « moellons ». L'exploitation de la colline soumet les différents utilisateurs au versement d'une redevance aux chefs coutumiers, ce qui suscite des compétitions. A la suite de l'intervention des Médiateurs Fonciers de UN HABITAT, un compromis entre les trois localités a été trouvé selon les termes suivants : Les trois localités s'accordent sur une gestion collégiale de la colline de Vijukpa en attendant la détermination des limites de la colline en rapport avec les localités rivales. D'autre part, les redevances coutumières tirées de l'exploitation des pierres de la colline seront perçues par le Chef de centre de Arr qui les répartira équitablement entre les trois localités.

Cet accord a été suivi d'un cérémonial autour d'une calabasse de « Mandro » (vin local) dans la convivialité.

### Quel rôle pour les jeunes dans la médiation foncière ?

En Ituri, un groupe de 28 jeunes s'est opposé à la signature d'un compromis qui devait mettre fin à un conflit foncier après un mois de médiation. Le conflit oppose 78 ménages Hema de Djaïba et plus de 200 ménages Lendu de Arr dans le Territoire de Djugu.

Les jeunes revendiquent leur implication dans la recherche de pistes de solution au différend foncier qui déchire leurs communautés. Pour tenir compte de leur préoccupation, l'équipe de médiateurs a mis en place 3 comités *ad hoc* de jeunes au niveau des localités en vue d'accompagner le processus de médiation. Le veto imposé par les jeunes pendant cette médiation indique l'importance d'impliquer toutes les couches sociales dans le processus de médiation.



Séance de sensibilisation des Jeunes dans le territoire de Djugu-Ituri- (UN-HABITAT 2009)

## Les droits fonciers des Pygmées, une préoccupation de la médiation foncière

La médiation foncière a permis à 183 ménages pygmées de retrouver leur droit à la terre dans le village de Kyarakumu dans l'agglomération de Kitshanga. Les pygmées avaient perdu leurs droits suite à un acte de dépossession portant sur deux hectares de terre. Une opération d'achat de la part de la personne en conflit contre les pygmées, sans une enquête préalable sur l'occupation de la parcelle sur laquelle est déjà établie un acte d'occupation au profit des pygmées, a conduit à une confusion. Les actions des médiateurs fonciers ont permis de lever l'équivoque et de rétablir les 183 ménages pygmées dont une partie vivait dans le camps de déplacés de Muhanga, et leur protagoniste dans leurs droits à travers un acte d'engagement qui fixe clairement les limites de chaque partie.



La signature de l'acte d'engagement entre le représentant de la communauté pygmées et son ex-protagoniste au Centre de Médiation Foncière de Kitshanga-

La prochaine étape sera un processus de sécurisation de cette terre à travers des opérations de bornage et de délivrance du titre foncier grâce au concours du Ministère Provincial à Charge des Affaires Foncières du Nord Kivu.

## II. DOSSIER

### Séances de travail UN-HABITAT et le Ministre National des Affaires Foncières-Kinshasa



Exposé de M. Oumar Sylla, Chef de Bureau de UN-HABITAT, au Ministère National des Affaires foncières.

UN-HABITAT a eu une session de travail avec le Ministre National des Affaires foncières et son cabinet les 14 et 15 Avril à Kinshasa. Les Ministres provinciaux ayant les affaires foncières dans leurs attributions, dont celui du Nord Kivu, ont été associés à cette rencontre dont l'objectif était d'une part de présenter les activités de UN-HABITAT dans le domaine foncier à l'Est de la RDC qui s'inscrivent dans le processus de stabilisation, et d'autre

Part, d'envisager des perspectives de collaboration. Après avoir félicité UN-HABITAT et son partenaire, le HCR, pour le travail qui est en train de se faire à l'Est de la RDC, le Ministre national a sollicité la collaboration de UN-HABITAT, surtout pour une assistance technique pour la mise en route d'une

réforme foncière en RDC et d'un cadre de concertation à l'échelle des Pays des Grands Lacs pour un traitement concerté du problème foncier.

La collaboration entre le Ministère National des Affaires Foncières et UN-HABITAT sera officialisée par une lettre adressée à la Directrice Exécutive de UN-HABITAT.

### **La visite de Fidèle SARASSORO, Représentant Spécial adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies et Coordonnateur des Affaires Humanitaires en RD Congo au Centre de Médiation Foncière de de Kitshanga**

M. Sarassoro, accompagné d'une grande délégation du système des Nations Unies, a visité, le 23 avril 2010, l'agglomération de Kitshanga qui est parmi les entités les plus affectées par les conflits fonciers dans le Nord Kivu, en plus des conflits interethniques (Hutu, Hunde, Tutsi). La délégation a visité le premier Centre de Médiation Foncière installé par UN-HABITAT en vue de prévenir les conflits fonciers par le biais de l'information et la formation sur les aspects de base de la gestion foncière, et de résoudre les conflits fonciers au profit des populations retournées et rapatriées, ainsi que

ceux des populations d'accueil dans les Chefferies de Bashali et de Bwito.

A cette occasion, le Chef de groupement de Bishusha et les représentants du Baraza communautaire qui ont vivement salué la présence du programme de médiation des conflits fonciers mis en place par UN-HABITAT et le HCR ont souhaité une extension de ces activités sur un plus grand rayon. La délégation a aussi rendu visite aux déplacés internes dans les camps de Kahe et de Mugote, dont certains sont confrontés à un problème d'accès à la terre pour envisager un retour définitif.



**M. Sarassoro accompagné du Chef de Bureau de UN-HABITAT de l'Est de la RDC**

### III. COORDINATION DES ACTEURS DU FONCIER

#### Atelier de capitalisation sur les stratégies de prévention et de résolution des conflits fonciers dans le Nord Kivu

La Coordination foncière du Nord Kivu placée sous l'égide du Ministère Provincial à charge des Affaires foncières, a mené une séance d'échange avec les intervenants dans le foncier, du 23 au 24 Avril 2010 à Goma. L'atelier a porté sur les stratégies et approches utilisées par chaque acteur en vue de faire face aux conflits fonciers, dans le Nord Kivu. L'atelier a connu la participation du STAREC, des agences des Nations Unies, des ONG locales et internationales, du Gouvernement provincial et de la Commission Foncière de l'Ituri. Cet atelier a débouché sur un mapping des intervenants du foncier, une capitalisation des bonnes pratiques et une harmonisation des stratégies en matière de prévention et de résolution des conflits fonciers dans le processus de stabilisation et de pacification du Nord Kivu.



Photo de famille des participants à l'atelier de Goma

#### Implication du NRC dans la recherche de solutions durables aux conflits fonciers au Nord Kivu

Le Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC) est engagé dans la prévention et la résolution des conflits fonciers au Nord Kivu et au Sud Kivu depuis 2003 à travers son programme d'Information, Conseil et Assistance Légale (ICLA). Depuis lors, les analyses faites par les équipes de terrain ont démontré qu'à part l'insécurité, le non accès à la terre et les conflits fonciers viennent en deuxième position en tant qu'obstacles au retour et à la réintégration des personnes déplacées. Le NRC a opté pour l'approche de la prise en charge des communautés dans la prévention et la résolution des conflits fonciers dans les zones de retour. Cette approche a été matérialisée à travers la mise en place et l'appui des Commissions d'Accueil et de Réinsertion (CAR). Une vingtaine de Commissions ont été créées et sont essentiellement composées de Chefs traditionnels, des leaders de la société civile et des sages de villages. La même approche est développée au Sud Kivu et au Grand Nord Kivu, avec des spécificités liées aux différents

contextes. En considérant le premier trimestre 2010, 125 cas de conflits fonciers ont été référés aux différentes Commissions pour une résolution à l'amiable. Plus de 1000 cas étaient résolus en 2009. Des cas des conflits fonciers souvent traités par les Commissions incluent des cas de limitation de terrain (empiètement), de conflits liés à la succession, d'occupation illégale ou par force, et de retrait de jouissance sur un terrain par les chefs terriens suite au non paiement de la redevance. Afin de maintenir les mécanismes communautaires de résolution alternative des conflits fonciers, le NRC est entrain de développer un projet de construction des Centres ICLA au profit des Commissions. Ces Centres serviront de bureaux, de lieu de réunion de médiation, de lieu d'information et de documentation sur les questions foncières.

Ulrika Blom Mondlane  
Chef de Mission NRC /DRC



Centre d'Accueil et de Réinsertion-ICLA (NRC)

## Initiative Conjointe STAREC, Ministère à charge des Affaires foncières, UN-HABITAT, HCR pour une sensibilisation pour la prévention des conflits fonciers dans le Nord Kivu



Participants à l'atelier de Nyanzale, Territoire de Rutshuru du 28 et 29 Mai 2010

La cellule STAREC du Nord Kivu et le Ministère à charge des Affaires foncières en collaboration avec UN-HBATAT et le HCR, ont organisé une série d'ateliers à travers le Nord Kivu en vue de donner la parole aux communautés pour exprimer leur perception sur les problèmes fonciers qui gangrènent le processus de stabilisation dans l'Est de la RDC. Ces ateliers ont été successivement organisés à Kiwanja, Nyanzale dans le territoire de Rutshuru, dans les territoires de Béni et de Lubéro. Les chefs coutumiers, l'administration du territoire, la CNR, les représentants des déplacés, des femmes et de la société civile ont activement pris part à ces ateliers.

Les recommandations suivantes sont sorties de ces assises : (i)l'urgence d'installer les Comités Locaux Permanents de Conciliation (CLPC) dont les termes de référence sont déjà adoptés par la CTPR du Nord Kivu, en vue de pallier aux conflits fonciers ; (ii)la nécessité de diffuser les lois foncières pour régler le conflit entre gestion foncière étatique et l'autorité des chefs coutumiers en rapport avec la terre ; (iii)le ministère provincial à charge des affaires foncières doit développer une politique foncière ; (iv)La nécessité de renforcer les capacités des autorités coutumières par des formations sur la loi foncière et autres lois connexes au foncier; (v) La nécessité de trouver des solutions aux conflits qui opposent le parc de Virunga et les populations riveraines.

Ce bulletin a été réalisé grâce au financement du Gouvernement du Canada

Avec le concours de :  
Oumar Sylla  
Christol Paluku Mastaki  
Les Médiateurs Fonciers de UN-HABITAT  
Contact : [oumar.sylla@unhabitat.org](mailto:oumar.sylla@unhabitat.org)

